

## Appel à projets “Numérique Responsable” 2025

### Objectifs :

1. Aider à la dynamique de la Stratégie Numérique Responsable du territoire de Rennes Métropole et Ville de Rennes : <https://numerique-recherche.metropole.rennes.fr/pour-un-numerique-responsable/>
2. Renforcer les coopérations des acteurs de l'écosystème du Numérique Responsable ;
3. Élargir et développer l'impact des actions pour un Numérique Responsable auprès du grand public ;
4. S'inscrire dans les événements pré-existants du territoire métropolitain agissant sur les enjeux d'éducation et d'inclusion pour un Numérique Responsable (ex : “Fabrique!”, "Rencontres Numérique Responsable 2026", festivals, ...).

### Objectifs additionnels pour l'Appel à Projets 2025 :

Deux objectifs additionnels pour 2025 sont proposés, en cohérence avec les dynamiques territoriales :

1. Développer des approches pédagogiques au numérique responsable auprès des publics jeunes ;
2. Expérimenter des pratiques pour un développement de la réparation des équipements numériques (ordinateurs, smartphones...) et de l'allongement de leur durée de vie.

### Critères

Cet Appel à projets (AAP) est principalement à destination des associations de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes.

Le projet pourra proposer une approche partenariale (associations, entreprises, collectivités, acteurs enseignement supérieur et recherche, écoles, ...) - un acteur porteur devra être identifié et percevra les fonds au titre du collectif (formalisé).

### Évaluation

L'analyse des projets sera réalisée par la Direction des Services Numériques et sera soumise à un jury regroupant plusieurs acteurs du territoire qui évaluera les projets en fonction des critères suivants :

- Pertinence et qualité du projet ;
- Articulation avec l'écosystème et événements existants ; Calendrier de l'action en 2026.

### Planning et modalités de candidature

L'appel à projets sera ouvert à partir du 22 septembre 2025 jusqu'au 5 novembre 2025.

Les candidates et candidats adresseront leur projet rédigé en 4 pages A4 maximum intégrant un plan financier à l'adresse suivante : [numerique@rennesmetropole.fr](mailto:numerique@rennesmetropole.fr)

Afin de présenter l'appel à projets et répondre aux questions des candidats, un webinar technique est proposée le 2 Octobre 2025 de 11 heures à 12 heures: [Lien Teams](#).

L'analyse des dossiers s'effectuera à partir de la date limite du dépôt et l'attribution sera votée en Décembre 2025, date à partir de laquelle la notification sera adressée aux porteuses ou porteurs de projets.

L'attribution des financements ne dépassera pas 5000 € pour les acteurs lauréats de l'AAP. La subvention ne pourra pas dépasser 2/3 du budget de l'action.

Les lauréates et lauréats autorisent Rennes Métropole / Ville de Rennes à communiquer sur leur projet.